

COMPTES ANNUELS

363 SERVICES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan au 31/12/2024

12 Rue DU PORT

92110 CLICHY

SIRET : 90327880200017

NAF : 7022Z

certifié conforme
[Signature]

Sommaire

Examen	1
REP 2024 - Annulation Avvt. Conclusion favorable	2
Etat Act	3
Etat Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (B)	6
Etat Act (B)	7
Etat Passif (B)	8
Compte de résultat (B)	10
Notes et annexes (Comptables)	11
Notes et annexes (Comptables B)	15



Bilan

45

Bilan Actif

	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 488	1 531	957	1 046
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 488	1 531	957	1 046
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production :				
- De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	30 878		30 878	37 407
Autres	22 097		22 097	9 655
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	13 765		13 765	7 788
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	66 740		66 740	54 849
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	69 228	1 531	67 697	55 895



Bilan Passif

			31/12/2024 AVALUÉ	31/12/2023 AVALUÉ
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	(dont verse)	1 000	1 000	1 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	- Légale - Statutaires ou contractuelles - Réglementées - Autres			
Report à nouveau		-3 303	-3 700	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		13 617	2 049	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			11 315	-651
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	- Risques - Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit - Financières diverses			27 288
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	- Fournisseurs et comptes rattachés	44 799	12 600	
Dettes :	- Fiscales et sociales - Sur immobilisations et comptes rattachés	11 583	16 658	
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
EMPRUNTS ET DETTES			56 382	56 546
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF			67 697	55 895



45

363 SERVICES
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue du port – 92110 CLICHY
R.C.S. NANTERRE 903 278 802

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 18/04/2025**

L'an deux mille vingt-cinq
Le 18/04/2025
A 10 heures
Au siège social à CLICHY,

Est présent :

- Monsieur SERHANE Yassine,
Associé unique, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social.
Représentant la totalité du capital social.

Monsieur SERHANE Yassine, Président, préside la séance.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur SERHANE Yassine a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
Il ressort des comptes annuels que :

- Total du bilan : 67 697 euros
- Chiffre d'affaires : 225 974 euros
- Résultat net : bénéfice de 13 617 euros

La Société répond à la définition des petites entreprises au sens de l'article L.123-16 du Code de commerce et est dispensée d'établir un rapport de gestion conformément à l'article L.232-1 IV du Code de commerce.

2. L'associé unique prend les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

45

- Affectation du résultat ;
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés.

Il constate que les comptes ne comportent pas de dépenses non déductibles au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2024 fait apparaître un bénéfice de 13 617 euros.

Il décide d'affecter ce bénéfice en totalité au compte courant d'associé.

Aucune dotation à la réserve légale (réserve légale déjà supérieure au seuil).

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à CLICHY, le 18/04/2025

Le Président

Monsieur SERHANE Yassine

